

Jubilé 2025

Églises de l'archidiocèse de Rimouski ouvertes au pèlerinage

Unité de Trois-Pistoles

Église Notre-Dame-des-Neiges de Trois-Pistoles :

la chapelle est ouverte tous les mercredis de 8 h 00 à 15 h 00.

Possibilité de recevoir le sacrement du Pardon à 14 h 30

Église Sainte-Françoise :

la chapelle (sacristie) est ouverte tous les mercredis de 13 h 00 à 15 h 30.

Unité de la Vallée de la Matapédia

Église Saint-Benoît-Joseph-Labre d'Amqui :

la chapelle de l'adoration, ouverte du lundi au vendredi, de 9 h 00 à 17 h 00

Unité de la Mitis

Église Notre-Dame-de-Lourdes, à Mont-Joli, ouverte :

du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 16 h 00

vendredi de 8 h 00 à midi

dimanche de 9 h 00 à 12 h 30

Unité de Rimouski-Neigette

Saint-Pie-X, à Rimouski, ouverte tous les jours de 8 h 00 à 20 h 00.

On passe par la porte-stationnement du côté Sud qui donne accès à la chapelle de l'adoration

Unité de Témiscouata

Église Notre-Dame-du-Lac, à Témiscouata-sur-le-Lac, ouverte :

les mardi et jeudis, de 9 h 30 à 15 h 00.

On passe par la sacristie pour y avoir accès

Unité de la Matanie

Église Saint Jérôme, à Matane, ouverte :

mercredi de 14 h 00 à 16 h 00

vendredi de 14 h 00 à 16 h 00

Église Saint-Ulric, à Saint-Ulric, ouverte

vendredi de 9 h 00 à 17 h 00